

## Procès-verbal de la trente-deuxième séance ordinaire du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le mercredi 25 septembre 2019 à La Baie.

Présent ■ Absence motivée  Absence non motivée

<input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Blackburn	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Mélanie Boivin	<input checked="" type="checkbox"/> M. Christian Bouchard
<input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Martin Côté	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Alberte Déry
<input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Dubé	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Ève-Reine Gagné(conf. tél.)	<input checked="" type="checkbox"/> M. Jean-François Gimaël
■ M. Jean-François Girard	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Gobeil	<input checked="" type="checkbox"/> Mme France Guay, prés.
■ Mme Julie Labbé	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Laflamme	■ M. Patrice Perron
<input checked="" type="checkbox"/> M. Gilles Simard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Guy Verreault	

### Invités :

M. Gilles Gagnon, président-directeur général adjoint

M. Fabien Tremblay, conseiller au conseil d'administration et aux partenariats

Mme Marie-Josée Tremblay, technicienne en administration

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Affaires découlant des procès-verbaux : 13 et 19 juin 2019
5. Affaires du conseil d'administration (C. A.)
  - 5.1 Information du président-directeur général adjoint
  - 5.2 Information de la présidente du conseil d'administration
  - 5.3 Rapport des présidents des comités du conseil d'administration
    - 5.3.1 Comité de vérification et des ressources humaines – Suivi du comité et nomination d'un membre
    - 5.3.2 Comité de gouvernance et d'éthique
    - 5.3.3 Comité de révision
    - 5.3.4 Comité de vigilance et de la qualité
    - 5.3.5 Comité consultatif Maria-Chapdelaine
6. Présentation
  - 6.1 Fondation Équilibre du Saguenay-Lac-Saint-Jean
7. Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles
  - 7.1 Adoption du régime d'emprunt
  - 7.2 Équipements médicaux – Financement assuré par les fondations
8. Agenda de consentement
  - 8.1 Composition du comité d'éthique à la recherche
  - 8.2 Révision du Règlement général sur l'éthique de la recherche sur l'humain (R-AA-016)  
Révision du Règlement relatif au processus d'évaluation et d'autorisation des projets de recherche au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean (R-AA-017)
  - 8.3 Approbation de l'Entente de gestion et d'imputabilité 2019-2020
  - 8.4 Suivi des recommandations du CUCI au CA – enjeux prioritaires
  - 8.5 Demandes de statut de résident
  - 8.6 Modifications de statut ou privilèges et départs du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
  - 8.7 Demandes de nouvelles nominations de médecins de famille et médecins spécialistes
  - 8.8 Nomination du chef de département clinique de gynécologie-obstétrique
  - 8.9 Soutien aux établissements qui détiennent une désignation en traumatologie
  - 8.10 Règlements généraux du département de médecine d'urgence

8.11 Règlement du service de médecine d'urgence – Installation de Jonquière

8.12 Demande de privilèges en recherche

9. Divers

10. Correspondance

11. Prochaine séance ordinaire

12. Période de questions du public

13. Huis clos

13.1 Évaluation de la rencontre

14. Levée de la séance

## **1. Ouverture de la séance et constat du quorum**

Mme France Guay, présidente, souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil d'administration. Le quorum étant constaté, la présidente déclare la réunion ouverte à 18 h 30. Prendre note qu'une administratrice a assisté à la rencontre à distance par conférence téléphonique.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu par la présidente.

## **3. Adoption des procès-verbaux**

Les procès-verbaux des 13, 19 juin et 26 juin 2019 ainsi que les 8 et 25 juillet sont adoptés tels que présentés.

## **4. Affaires découlant des procès-verbaux**

La présidente fait le suivi des procès-verbaux.

## **5. Affaires du conseil d'administration**

### **5.1 Information du président-directeur général adjoint**

M. Gilles Gagnon, président-directeur général adjoint, informe des sujets d'actualité ci-dessous.

- 28 juin 2019 : Le projet d'agrandissement et de réaménagement du bloc opératoire de Dolbeau-Mistassini franchit une étape importante alors qu'il est autorisé à amorcer sa phase de conception.
- 9 juillet 2019 : Le ministre Carmant annonce un octroi de plus de 1,4 M\$ pour la région dans le cadre du programme Agir tôt.
- 10 septembre 2019 : Un nouvel appareil d'imagerie par résonance magnétique a été ajouté pour la région.
- 16 septembre 2019 : Environnement sans fumée : Le CIUSSS est maintenant un établissement sans fumée. Le périmètre de 9 mètres est alors élargi pour couvrir la plupart des terrains et des stationnements des installations où il est le propriétaire.
- 19 septembre 2019 : Inauguration de la maison de soins palliatifs du Saguenay.
- Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux : L'édition 2019 se tiendra du 19 au 27 septembre 2019 sous le thème « Usagers et proches, au cœur des décisions! ».
- Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux : La 37<sup>e</sup> édition de l'événement a été lancée le 3 septembre 2019. Les établissements et les organismes communautaires ont jusqu'au 25 octobre 2019 pour faire parvenir leur candidature.

## 5.2 Information de la présidente

La présidente du conseil d'administration informe que certains membres du conseil d'administration ont visité, cet après-midi, les unités de gériatrie du Centre d'hébergement Saint-Joseph de même que la salle multisensorielle. Cet espace permet de favoriser les aptitudes sociales ainsi que la créativité et la concentration des personnes ayant des troubles cognitifs, notamment par la stimulation des cinq sens grâce à des combinaisons de lumières, de sons et de textures, et ce, dans un environnement sécurisant.

Pour terminer, elle remercie l'ensemble du personnel pour la qualité du travail accompli et leur engagement afin d'offrir des services personnalisés et un milieu de vie adapté aux besoins de ses résidents.

## 5.3 Rapport des présidents des comités du conseil d'administration

### 5.3.1 Comité de vérification et de ressources humaines (CVRH) - Suivi du comité et nomination du président du comité

M. Dominique Blackburn, président du comité, fait le suivi des principaux sujets traités lors la dernière rencontre du 16 septembre dernier.

- Présentation du directeur de la logistique et des services techniques : Financement assuré par deux fondations. Le sujet revient à l'ordre du jour de la séance publique.
- Ressources financières :
  - Retour sur le budget 2019-2020
  - Plan d'optimisation 2019-2020
  - Résultats financiers après 2 périodes, projetés au 31 mars 2020
  - Suivi des investissements
  - Principaux éléments de croissance des dépenses et des revenus
  - Enjeux financiers du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean : Les membres du CVRH suivent de très près les volets de la présence au travail et de l'assurance salaire qui sont des enjeux financiers importants au CIUSSS.
  - Adhésion à un régime d'emprunt. Le sujet revient à l'ordre du jour de la séance publique.
- Auto-évaluation du comité : Les membres ont pris connaissance des résultats de l'auto-évaluation faite par les membres.
- État de la situation de la santé et sécurité au travail : Un bilan des résultats a été présenté lors d'une rencontre en août dernier. Les membres du comité demeurent préoccupés par la gestion des risques critiques pouvant entraîner des blessures sérieuses. Des actions seront mises en place pour adresser la situation et le comité assurera un suivi des actions à réaliser.

De plus, à la suite de la démission de Mme Denyse Blanchet et l'absence de M. Jean Lemieux, à titre de membres du conseil d'administration et du CVRH, le comité se retrouve en manque d'effectifs, et il arrive que, parfois, le quorum soit difficile à obtenir. Des démarches sont en cours afin de recruter des candidatures afin de combler trois postes vacants de membres indépendants au sein du conseil d'administration. De ces postes, une personne occupera un siège au sein du CVRH.

Dans l'intervalle et pour faciliter l'obtention du quorum, les membres du comité recommandent la nomination de Mme France Guay, à titre de membre du comité.

**Résolution # CA-32-2019-1389**

CONSIDÉRANT la composition actuelle du CVRH qui compte trois membres indépendants;

CONSIDÉRANT que le comité doit être composé d'un minimum de cinq membres, dont une majorité de membres indépendants;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de vérification et des ressources humaines;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Mme France Guay à siéger au comité de vérification et des ressources humaines.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme France Guay à titre de membre du comité de vérification et des ressources humaines du CIUSSS du Saguenay Lac-Saint-Jean.

### **5.3.2 Comité de gouvernance et d'éthique (CGÉ)**

Mme Mélanie Boivin, présidente du comité, présente les principaux sujets discutés lors de la dernière rencontre tenue le 10 septembre 2019 :

- Nextcloud : Les membres du CGÉ testent l'application de consultation des documents en ligne, laquelle sera déployée aux membres du conseil d'administration prochainement.
- État de situation des salles : Les membres mettent tout en œuvre afin d'améliorer l'aménagement physique des salles sur le territoire, notamment au niveau de la qualité du son pour les personnes à distance. Le réseau Wifi sera disponible dans chaque salle où se tiendront les rencontres du conseil d'administration.
- Capsule de formation : Les démarches sont en cours afin d'élaborer les capsules de formation, notamment celles relatives au processus d'octroi des privilèges et de la présentation des comités et des conseils professionnels relevant du conseil d'administration. Les capsules seront conçues sur une page recto verso sous forme de questions/réponses.
- Outil d'aide à la décision : Les membres ont révisé l'outil d'aide à la décision qui a été présenté en réunion de travail.
- État de situation des postes vacants : Les démarches se poursuivent afin de combler les postes vacants au sein du conseil d'administration. Certains candidats sont actuellement à l'étude. Nous sommes à la recherche de personnes ayant une expertise en Gestion des risques, finance et comptabilité ainsi qu'en Vérification, performance et qualité.
- Lac-à-l'épaule : Les membres ont amorcé les travaux en lien avec le Lac-à-l'épaule qui se tiendra le 22 avril 2020.
- Déclaration des intérêts des hors cadres et des supérieurs : La validation annuelle des déclarations des intérêts des hors cadres et des cadres supérieurs a été effectuée par le comité. Aucun conflit d'intérêts n'a été constaté par les membres.
- Formation sur les Premières Nations : La formation se tiendra le 23 octobre 2019.

### 5.3.3 Comité de vigilance et de la qualité

Mme Alberte Déry, vice-présidente du comité, fait état des principaux éléments discutés lors de la rencontre du 29 mai dernier.

- Les membres ont eu l'opportunité de visiter le Centre jeunesse, sous la coordination de Mme Geneviève Poitras, directrice adjointe du continuum jeunesse Saguenay.
- Rapport trimestriel sur la qualité et la sécurité des soins et services :
  - Les déclarations reliées aux erreurs de médicaments ont diminué significativement de 14 % et les chutes des usagers, de 6 %.
  - La directrice adjointe du programme soutien aux personnes âgées, Mme Dominique Coutlée, a présenté les travaux en lien avec l'implantation d'un standard de prévention des chutes, de même que le plan de pérennité du modèle.
  - La décentralisation des audits d'hygiène des mains a débuté et se poursuit pour les unités de médecine; le taux est stable à 67 %.
- Rapport trimestriel du commissariat aux plaintes et à la qualité des services :
  - Le volume des plaintes générales et médicales reçues a diminué pour le présent exercice.
  - Le délai moyen de traitement des plaintes médicales s'améliore puisqu'il se situe à 76, alors qu'il était à 135 jours l'an dernier.
  - Un nombre de 28 signalements concernant la maltraitance a été reçu pour ce trimestre. De ce nombre, 26 dossiers ont été conclus; il en reste 2 à réaliser. Le délai moyen pour conclure un dossier est resté stable malgré l'augmentation du volume et se situe à 11 jours.

Par la suite, M. Gilles Simard fait part de quelques faits saillants en lien avec le Comité des usagers du centre intégré (CUCI).

- Rencontre du CUCI le 10 septembre 2019 :
  - Réélection de l'exécutif du comité (présidente, vice-présidente et trésorière).
  - Participation du comité des usagers du Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean aux rencontres du CUCI.
  - Une somme d'environ 20 000 \$ demeure disponible pour effectuer des projets spéciaux.
  - Mise en place d'un dépliant régional des comités des usagers.
  - Enjeux prioritaires en lien avec la perte des vêtements en CHSLD et le transport en urgence-dépannage des fauteuils roulants manuels ou motorisés.
  - Écrans dynamiques.
  - Soins buccaux dentaires en CHSLD.
  - Congrès du Regroupement provincial des comités des usagers qui se tiendra du 16 au 18 octobre 2019 à Rivière-du-Loup sous le thème « De la simple collaboration au réel partenariat ».
- Rapport du sommaire des interventions : Des travaux sont en cours afin d'uniformiser les données des comités des usagers.
- Semaine des droits des usagers : L'édition 2019 se tiendra du 19 au 27 septembre 2019 sous le thème « Usagers et proches, au cœur des décisions! ».

#### 5.3.4 Comité de révision

Mme Alberte Déry, présidente du comité, informe que nous avons reçu une nouvelle demande de révision depuis la dernière rencontre, et que trois dossiers ont été traités à la fin du mois d'août; 2 dossiers sont actuellement en attente.

#### 5.3.5 Comité consultatif de Maria-Chapdelaine

M. Fabien Tremblay, conseiller au conseil d'administration et aux partenariats, mentionne que deux postes sont vacants au sein du comité. Il n'a rien à signaler depuis la dernière rencontre du conseil d'administration; le comité ne s'est pas réuni pendant la période estivale.

### 6. Présentation

#### 6.1 Fondation Équilibre du Saguenay Lac-Saint-Jean

Me Pierre Parent, président, est invité à présenter la Fondation Équilibre, qui soutient financièrement les établissements et les organismes œuvrant en santé mentale dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin de maintenir et développer des services de qualité en matière de traitement, de réadaptation et de réinsertion sociale. À ce jour, un montant de 2 007 947 \$ a été distribué, dont 38 947\$ en 2018-2019.

Il présente les principales réalisations effectuées dans la dernière année ainsi que les différentes activités qui sont organisées au bénéfice de la fondation, notamment un brunch, une soirée privilège « Les incompris », un tournoi de Golf, un Vernissage Arts et Lumières, un Salon Vins, Bières et Spiritueux, un souper du Commandant, etc.

L'objectif des prochaines années reposera sur la visibilité de la fondation afin de se faire connaître davantage dans la région. La fondation souhaite recruter des ambassadeurs qui les soutiendront dans la réalisation des activités de financement.

Par la suite, les membres discutent des différentes possibilités de soutien par l'établissement. Des démarches sont en cours à ce sujet.

Pour terminer, les membres remercient Me Parent pour sa présentation et soulignent l'importance de l'implication de la fondation sur le territoire afin de soutenir les personnes fragilisées par la maladie mentale en leur permettant d'avoir accès à de meilleurs soins de santé.

### 7. Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles

#### 7.1 Adoption du régime d'emprunt

Mme Julie Potvin, directrice des ressources financières, mentionne que les modalités de financement des enveloppes décentralisées prévoient l'institution d'un régime d'emprunt à long terme pour pourvoir aux dépenses effectuées par les établissements publics. L'adhésion à ce régime permettra à l'établissement de contracter des emprunts afin de financer la réalisation de projets d'immobilisations et d'acquisition d'équipements.

#### Résolution # CA-32-2019-1390

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 296 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, ainsi que l'article 77.1 de la Loi sur l'administration financière, le ministère autorise le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean à instituer un régime d'emprunt;

CONSIDÉRANT que ce régime d'emprunt permettra à l'établissement d'effectuer des emprunts à long terme, nécessaires au financement des projets d'immobilisations et d'acquisition d'équipements;

CONSIDÉRANT la période visée par le régime d'emprunt, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT le montant maximum autorisé de 79 387 860,82 \$;

CONSIDÉRANT les modalités et les conditions de gestion des emprunts prévues à la convention de prêt à long terme;

CONSIDÉRANT que le comité de vérification et de ressources humaines recommande aux membres du conseil d'administration :

1. d'instituer un régime d'emprunt à long terme conforme aux caractéristiques et limites prévues à ce régime;
2. de désigner les signataires autorisés suivants, dont deux agiront conjointement pour signer et accepter tout document relatif au régime d'emprunt :
  - La présidente-directrice générale du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
  - La présidente du conseil d'administration du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
  - Le président du comité de vérification et des ressources humaines du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
  - La directrice des ressources financières du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter la résolution qui permettra à l'établissement à instituer un régime d'emprunt.

## **7.2 Équipements médicaux – Financement assuré par les fondations**

Mme Julie Potvin, directrice des ressources financières, informe qu'en juin dernier, deux fondations ont manifesté leur intérêt à financer deux nouveaux équipements, soit les cabinets à la pharmacie de l'Hôpital de Jonquière au coût de 96 000 \$ par la Fondation du Fonds de dotation Jonquière et un échographe cardiaque à l'Hôpital de Chicoutimi au coût de 200 000 \$ par la Fondation de ma Vie.

Conformément aux directives ministérielles et au cadre législatif, tout financement, assuré par des fondations concernant le remplacement d'équipements ou toute nouvelle acquisition, ayant un impact sur le budget d'exploitation, doit être autorisé par le conseil d'administration et par le ministère.

### **Résolution # CA-32-2019-1391**

CONSIDÉRANT que les directives ministérielles et le cadre législatif exigent une autorisation du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que l'ajout de financement additionnel par les fondations a été accepté par le comité de direction le 24 avril 2019, et le comité de vérification et des ressources humaines le 16 septembre 2019;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'approuver le financement assuré par le Fonds de dotation santé Jonquière inc. pour une somme totale de 96 000 \$ et la Fondation de ma vie pour un montant de 200 000 \$.

## **8. Agenda de consentement**

### **8.1 Composition du comité d'éthique à la recherche**

Dr Jean Mathieu, président du comité d'éthique à la recherche (CER), explique que conformément aux exigences ministérielles et au Règlement général sur l'éthique de la recherche sur l'humain (R-AA-016), il appartient au conseil d'administration de nommer les nouveaux membres au comité d'éthique de la recherche et de renouveler les mandats des membres déjà nommés.

Le CER doit être composé de personnes ayant à la fois la formation et l'expertise nécessaires pour juger de façon compétente, complète et adéquate le caractère scientifique et éthique des projets de recherche soumis. Conséquemment, le CER est multidisciplinaire, multisectoriel, inclusif des personnes provenant d'horizons variés, représentant ainsi les valeurs de la société québécoise et est représentatif des usagers de l'établissement.

**Résolution # CA-32-2019-1392**

CONSIDÉRANT qu'il revient au conseil d'administration de nommer les nouveaux membres;

CONSIDÉRANT qu'il revient au conseil d'administration de procéder aux renouvellements des mandats des membres déjà nommés;

CONSIDÉRANT qu'il revient au conseil d'administration de prendre acte des non-renouvellements des mandats des membres;

CONSIDÉRANT que le comité d'éthique de la recherche du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean doit aviser le ministre de toute modification quant à la composition de ce dernier.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. De procéder à la nomination des personnes suivantes, et ce, pour une durée de 2 ans à compter du 25 octobre 2019 jusqu'au 25 octobre 2021.

**Personnes ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité**

- Mme Marie-Ève Blackburn, Ph. D., membre scientifique
  - Mme Patricia Blackburn, Ph. D., membre scientifique
  - M. Luigi Bouchard, Ph. D., membre scientifique
  - Mme Cynthia Gagnon, Ph. D., membre scientifique
  - M. Benjamin Gallais, Ph. D., membre scientifique
  - M. Luc Laberge, Ph. D., membre scientifique
  - Mme Renée Guérin, Ph. D., membre scientifique
  - Mme Marie-Eve Poitras, Ph. D., membre scientifique
  - Mme Chantale Simard, Ph. D., membre scientifique
  - Mme Julie Godbout, Ph. D., nouveau membre scientifique
2. De procéder aux renouvellements des mandats suivants, et ce, pour une durée de 2 ans à compter du 25 octobre 2019 au 25 octobre 2021.

**Président et vice-présidentes**

- Dr Jean Mathieu, président, membre scientifique, membre régulier
- Mme Johane de Champlain, vice-présidente, conseillère à l'éthique membre régulier et juriste membre substitut
- Me Christine Gagnon, vice-présidente substitut, juriste membre régulier et conseillère à l'éthique, membre substitut

**Personnes spécialisées en éthique**

- Me Isabelle Duclos, conseillère à l'éthique, membre substitut
- M. Yves Poirier, conseiller à l'éthique, membre substitut
- Mme Marie-Andrée Tremblay, conseillère à l'éthique, membre substitut



**Personnes spécialisées en droit**

- Me Christine Drolet, juriste, membre substitut
- Me Isabelle Duclos, juriste, membre substitut

**Personnes représentant les groupes utilisant les services de l'établissement où se déroulent les projets de recherche, mais n'y étant pas affiliées**

- Mme Karima Bekhiti, représentante du public, membre substitut
- Me Christine Drolet, représentante du public, membre substitut
- Me Isabelle Duclos, représentante du public, membre substitut
- M. Claude Gilbert, représentant du public, membre substitut
- M. Yves Poirier, représentant du public, membre substitut
- Mme Bernadette Ska, représentante du public, membre substitut
- Mme Jacqueline Tremblay, représentante du public, membre régulier
- Mme Marie-Andrée Tremblay, représentante du public, membre substitut

**Personnes ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité**

- Dr Michel Beaudry, membre scientifique
- Dre Fanny Côté, membre scientifique
- Dre Charlène Côté, membre scientifique
- Dre Éva Marjorie Couture, membre scientifique
- Mme Elise Duchesne, Ph. D., membre scientifique
- Mme Isabelle Dufour, membre scientifique
- M. Alexandre Fortin, pharmacien, M. Sc. membre scientifique
- M. Alexandre Lavoie, pharmacien, M. Sc., membre scientifique
- Mme Véronique Roberge, Ph. D., membre scientifique
- Dr Raynald Simard, membre scientifique
- M. Marc Tremblay, Ph. D., membre scientifique

**8.2 Révision du Règlement général sur l'éthique de la recherche sur l'humain (R-AA-016)**

**Révision du Règlement relatif au processus d'évaluation et d'autorisation des projets de recherche au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean (R-AA-017)**

Dr Mathieu poursuit avec ce point. Il explique que la mise à jour des règlements R-AA-016 et R-AA-017 est nécessaire en raison du nouveau processus mis en place pour l'évaluation et l'autorisation des projets de recherche se déroulant dans l'établissement ainsi que du nouveau Cadre de référence ministériel pour l'encadrement de la recherche avec des participants humains dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Les membres ont pris connaissance des modifications et prennent la décision suivante.

**Résolution # CA-32-2019-1393**

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour et d'adapter le Règlement général sur l'éthique de la recherche sur l'humain (R-AA-016);

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour et d'adapter le Règlement relatif au processus d'évaluation et d'autorisation des projets de recherche au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (R-AA-017);

CONSIDÉRANT l'obligation de transmettre au ministre toute modification aux règlements de fonctionnement du comité dès que les nouvelles versions des documents sont adoptées par le CA.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. D'adopter le Règlement général sur l'éthique de la recherche sur l'humain (R-AA-016);
2. D'adopter le Règlement relatif au processus d'évaluation et d'autorisation des projets de recherche au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (R-AA-017);
3. De déléguer au Comité d'éthique de la recherche la responsabilité d'aviser le MSSS de l'adoption des nouvelles versions de ces règlements.

### **8.3 Approbation de l'Entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2019-2020**

Mme Mélanie Girard, directrice adjointe de la qualité, l'évaluation, la performance et l'éthique, mentionne que l'Entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2019-2020 s'appuie notamment sur la planification stratégique 2015-2020 et sur les priorités des ministres. Les exigences qui y sont mentionnées sont généralement en continuité avec celles de l'année précédente.

L'EGI traduit sur le plan opérationnel les exigences du MSSS quant aux orientations à donner au réseau et à son évaluation. L'établissement doit assurer une reddition de comptes auprès du ministère pour les éléments inclus à l'entente de gestion.

Le projet d'EGI 2019-2020 a été partagé avec le comité de direction. Les membres du comité de direction ont pris connaissance des exigences; les directions responsables des indicateurs ont signifié au ministère des propositions d'engagement (chapitre IV) pour l'année 2019-2020, et ces engagements ont été discutés avec le MSSS pendant une période dite de rétroaction.

Enfin, un processus de suivi des engagements prévoit la production d'un rapport au conseil d'administration et au comité de direction minimalement à deux moments dans l'année (P6 et P13).

#### **Résolution # CA-32-2019-1394**

CONSIDÉRANT l'article 55 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSS), prévoyant la conclusion d'une entente de gestion et d'imputabilité (entente) entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le ministre de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT les échanges avec le CIUSSS et le MSSS quant aux engagements 2019-2020 figurant au chapitre IV ;

CONSIDÉRANT que l'entente de gestion permet la mise en place des orientations stratégiques déterminées par le ministère.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'entente de gestion et d'imputabilité 2019-2020 intervenue entre le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le ministre de la Santé et des Services sociaux.

### **8.4 Suivi des recommandations du CUCI au CA – enjeux prioritaires**

Mme Mélanie Girard, directrice adjointe de la qualité, l'évaluation, la performance et l'éthique, rappelle que le comité des usagers du centre intégré (CUCI) a inscrit trois enjeux prioritaires dans son rapport annuel déposé au conseil d'administration le 19 juin 2019, soit :

- Le CUCI a pour objectif de finaliser l'enjeu prioritaire no.1 de 2018-2019 au sujet de l'accompagnement de l'utilisateur lors des plans d'intervention. Le travail de collaboration avec le CIUSSS a été amorcé, mais n'a pu être conclu pour mars 2019. En ce sens, le CUCI recommande que l'utilisateur puisse être accompagné dans son parcours de soins.
- Le CUCI recommande que des mesures soient mises en place afin de régler la situation en lien avec la perte de vêtements en CHSLD.
- Le CUCI recommande que des modifications sur les modalités de transport en urgence dépannage des fauteuils roulants manuels ou motorisés soient apportées afin d'améliorer la qualité des services.

Les équipes du CIUSSS ont analysé, rencontré des représentants du CUCI et mis en place des actions ou plan d'action afin de donner suite aux recommandations formulées. Les membres du CUCI ont mentionné lors de leur rencontre tenue le 12 septembre 2019 être satisfaits des suites données aux recommandations.

Afin de répondre aux recommandations du CUCI, un projet de correspondance est déposé.

#### Résolution # CA-32-2019-1395

CONSIDÉRANT les enjeux prioritaires adressés au conseil d'administration par le comité des usagers du centre intégré;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration souhaite faire le suivi des recommandations émises par le comité des usagers du centre intégré.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de transmettre au comité des usagers la lettre de suivi datée du 26 septembre 2019, laquelle sera également acheminée au ministère avant le 30 septembre 2019.

Dr Hugo Villeneuve, vice-président du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP), présente les points 8.5 à 8.8.

### 8.5 Demandes de statut de résident

Le conseil d'administration d'un centre hospitalier doit accorder à un médecin, à un dentiste ou à un pharmacien l'un des statuts suivants : actif, associé, conseil, honoraire, résident, sur la recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP). L'établissement a reçu des demandes de médecins pour être résident au cours des prochains mois et le comité exécutif du CMDP recommande d'accorder le statut de résident pour ces médecins.

#### Résolution # CA-32-2019-1396

CONSIDÉRANT le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (articles 88-93);

CONSIDÉRANT la résolution # CE58-20190909-73 du comité exécutif du CMDP exprimant une opinion favorable à ces demandes de statut de résident.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accorder le statut de résident aux médecins inscrits dans le tableau ci-dessous, dans la discipline et la période qui y sont mentionnées.

Nom	Prénom	Domaine du stage	Site du stage	Début	Fin
Lejeune	Marianne	Médecine interne	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean (JONQ)	2019-10-21	2019-11-17
Pageau	Mathieu	Anesthésie	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CHIC)	2020-02-10	2020-03-08
Savoie	Roxane	Urgence	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CHIC)	2019-07-29	2019-08-25

## 8.6 Modifications de statut ou privilèges et départs du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Comme stipulé dans le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE) aux articles 86, 87 et 88, le conseil d'administration a la responsabilité de nommer les médecins, les dentistes et les pharmaciens exerçant leur profession au sein de l'établissement. Il doit également leur attribuer un statut, leur accorder des privilèges et prévoir les obligations qui y sont rattachées selon un processus à observer et les exigences requises.

Les demandes de modifications de statut ou privilèges ainsi que les avis de départ et les retraites ont été étudiés et recommandés par le comité d'examen des titres ainsi que par le comité exécutif du CMDP.

### Résolution # CA-32-2019-1397

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT le point 3.4.4 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule que le statut et les privilèges sont renouvelés pour une durée maximale de trois ans et minimale de deux ans, à moins que la demande de renouvellement ne vise une durée inférieure à deux ans;

CONSIDÉRANT les demandes de statut et de privilège, les demandes de modifications de statut et de privilèges, les avis de départ ou de retraite de la part des médecins, dentistes et pharmaciens concernés;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges conformément au Règlement de régie interne du CMDP;

CONSIDÉRANT le point 3.8 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule qu'un médecin ou un dentiste doit demander un congé sabbatique ou de service s'il a l'intention de s'absenter pour une période de plus de deux mois, et que cette demande doit être faite quatre mois avant la date prévue de congé;

CONSIDÉRANT la résolution # CE57-20190610-70 du conseil exécutif du CMDP exprimant une opinion favorable à ces octrois et modifications de statut et privilèges.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. D'accepter les modifications de privilèges et/ou de statut des médecins de famille telles que présentées à l'annexe 1;
2. D'accepter les modifications de privilèges et/ou de statut des médecins spécialistes telles que présentées à l'annexe 2;
3. D'accepter les départs et les retraites des membres tels que présentés à l'annexe 3.

Prendre note que les annexes sont jointes à la fin du procès-verbal.

#### **8.7 Demandes de nouvelles nominations de médecins de famille et médecins spécialistes**

Comme stipulé dans le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE) aux articles 86, 87 et 88, le conseil d'administration a la responsabilité de nommer les médecins, les dentistes et les pharmaciens exerçant leur profession au sein de l'établissement. Il doit également leur attribuer un statut, leur accorder des privilèges et prévoir les obligations qui y sont rattachées selon un processus à observer et les exigences requises.

Les demandes de nouvelles nominations de médecins de famille et de médecins spécialistes ont été étudiées et recommandées par le comité d'examen des titres ainsi que par le comité exécutif du CMDP.

##### **Résolution # CA-32-2019-1398**

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT les demandes de statut et de privilèges de la part des médecins et dentistes concernés;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges;

CONSIDÉRANT la résolution # CE58-20190909-72 du conseil exécutif du CMDP exprimant une opinion favorable à ces octrois de statut et privilèges pour les nominations.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter les nominations des nouveaux membres telles que présentées à l'annexe 1, selon la résolution générique présentée à l'annexe 2, laquelle inclura le statut et les privilèges mentionnés à l'annexe 1.

Prendre note que les annexes se retrouvent à la fin du procès-verbal.

#### **8.8 Nomination du chef de département clinique de gynécologie-obstétrique**

Le 14 mai 2019, Dre Valérie Carré, chef de département clinique de gynécologie-obstétrique, a envoyé une correspondance à la Dre Marlène Landry, directrice des services professionnels, pour l'informer de sa démission, qui sera effective à partir du mois d'août 2019.

Afin de combler son poste, un appel de candidatures a été envoyé, le 30 mai dernier, à tous les gynécologues-obstétriciens, membres du CMDP du CIUSSS. L'entrevue de sélection s'est déroulée le 6 septembre, et la candidature du Dr Fabien Simard a été

soumise au comité exécutif du CMDP, le 9 septembre 2019, qui en recommande sa nomination.

**Résolution # CA-32-2019-1399**

CONSIDÉRANT que tout département clinique doit être dirigé par un chef de département (art. 188, LSSSS);

CONSIDÉRANT le protocole d'harmonisation entre le Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi et les universités de Sherbrooke et Montréal;

CONSIDÉRANT que le poste de chef du département de gynécologie-obstétrique était vacant;

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidatures a été envoyé à tous les gynécologues-obstétriciens membres du CMDP du CIUSSS le 30 mai 2019 pour combler le poste de chef du département clinique de gynécologie-obstétrique;

CONSIDÉRANT l'entrevue pour la nomination du nouveau chef qui a eu lieu le 6 septembre 2019 devant un comité de sélection;

CONSIDÉRANT que le chef nouvellement nommé signera une entente relative au respect des règlements et de la philosophie du CIUSSS;

CONSIDÉRANT que le conseil exécutif du CMDP exprime une opinion favorable à cette nomination;

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de département clinique.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer le Dr Fabien Simard à titre de chef du département clinique de gynécologie-obstétrique, et ce, pour une durée de quatre ans.

## **8.9 Soutien aux établissements qui détiennent une désignation en traumatologie**

Dre Marlène Landry, directrice des services professionnels, mentionne que le CIUSSS comporte actuellement quatre installations portant des désignations en traumatologie.

- Hôpital de Chicoutimi, secondaire régional
- Hôpital d'Alma, secondaire
- Hôpital de Roberval, secondaire
- Hôpital de Dolbeau-Mistassini, primaire

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux du Québec (INESSS) est responsable, entre autres, d'élaborer, réviser et opérationnaliser les exigences relatives à la désignation des installations en traumatologie. Suite à des travaux de révision des exigences en traumatologie débutés en 2012, l'INESSS a publié en septembre 2018, le guide de référence des exigences relatives aux établissements exploitant une installation de soins aigus dans le réseau québécois de traumatologie. Ce document comporte 247 exigences regroupées en 6 thèmes.

1. Engagement de l'établissement et structure de concertation de l'installation;
2. Ententes de transfert interétablissements;
3. Disponibilité et formation des ressources humaines en traumatologie;
4. Données de traumatologie et amélioration de la qualité;
5. Plateaux techniques, procédures et algorithmes;
6. Activités de prévention, d'enseignement, de recherche et de soutien au réseau.

Pour faire suite à cette révision des exigences, les modalités de reddition de comptes ont été repensées afin de simplifier le processus, alléger la charge de travail demandée et objectiver la façon de documenter. Dorénavant, l'évaluation sera réalisée à l'aide de nouveaux gabarits de reddition de comptes, qui seront déployés progressivement.

Les documents déposés correspondent au premier thème : engagement de l'établissement et structure de concertation de l'installation pour les quatre installations portant une désignation en traumatologie. Ces gabarits exigent l'engagement du conseil d'administration, de la Direction générale, de la Direction des services professionnels, des directions cliniques et des services paramédicaux.

**Résolution # CA-32-2019-1400**

CONSIDÉRANT que le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean comporte quatre installations portant des désignations en traumatologie;

CONSIDÉRANT que l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux du Québec est mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec pour produire les bilans de qualité et de performance des installations désignées du réseau/données d'un système d'information du Registre des traumatismes du Québec;

CONSIDÉRANT que l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux du Québec évalue les exigences relatives aux établissements exploitant une installation de soins aigus dans le réseau québécois de traumatologie à l'aide de nouveaux gabarits de reddition de comptes qui seront déployés progressivement.

CONSIDÉRANT que le gabarit 1 « Engagement de l'établissement et structure de concertation de l'installation » exige l'engagement du conseil d'administration et de la Direction générale (Exigences 1.1.1 et 1.1.2).

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'autoriser Mme France Guay, présidente du conseil d'administration, et Mme Julie Labbé, présidente-directrice générale, à signer le gabarit intitulé « Engagement de l'établissement et structure de concertation des installations suivantes :

- Hôpital de Chicoutimi, secondaire régional
- Hôpital d'Alma, secondaire
- Hôpital de Roberval, secondaire
- Hôpital de Dolbeau-Mistassini, primaire

Dr Hugo Villeneuve, vice-président du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP), présente les points 8.9 à 8.11.

### **8.10 Règlements généraux du département de médecine d'urgence**

Au cours de la dernière période, les membres du Comité exécutif du CMDP (CECMDP) ont révisé les règlements généraux du Département de médecine d'urgence du CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Lors de sa réunion ordinaire tenue le 10 juin 2019, les membres du CECMDP ont adopté ce règlement et recommandent au conseil d'administration d'accepter les modifications apportées aux Règlements généraux du Département de médecine d'urgence du CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**Résolution # CA-32-2019-1401**

CONSIDÉRANT la loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) (art. 215-216);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du CMDP lors de la réunion du 6 mai 2019.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter les modifications apportées aux « Règlements généraux du Département de médecine d'urgence du CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean ».

#### **8.11 Règlement du service de médecine d'urgence – Installation de Jonquière**

Au cours de la dernière période, les membres du Comité exécutif du CMDP (CECMDP) ont révisé le Règlement du service de médecine d'urgence – Installation de Jonquière. Aucune modification n'a été apportée.

#### **8.12 Demande de privilèges en recherche**

Mme Mélanie Girard, directrice adjointe de la qualité, l'évaluation, la performance et l'éthique, présente les demandes de privilèges en recherche de Mme Sabrina Tremblay concernant une Étude interdisciplinaire portant sur le processus de co-construction dans trois projets au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et celle de M. Louis-David Beaulieu. Ce dernier s'intéresse à la récupération sensorimotrice et à la réadaptation des personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral (AVC).

##### **Résolution # CA-32-2019-1402**

CONSIDÉRANT que le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O 7.2);

CONSIDÉRANT que la Loi sur les services de santé et de services sociaux (LSSS) énonce que les privilèges sont octroyés par le C. A. de l'établissement;

CONSIDÉRANT que la quatrième mesure du Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique (1998) demande que le privilège d'exercice de la recherche soit négocié au moment du renouvellement des privilèges d'exercice dans l'établissement;

CONSIDÉRANT que le directeur de la recherche recommande d'octroyer les privilèges demandés.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'octroyer des privilèges académiques en recherche à Mme Sabrina Tremblay, Ph.D. pour toutes les installations (Chicoutimi, Jonquière, Alma, Roberval, La Baie, Dolbeau-Mistassini) et à M. Louis-David Beaulieu, Ph.D. pour les installations de Chicoutimi et Jonquière et La Baie, et ce, jusqu'au renouvellement de tous les privilèges de recherche en mai 2020.

#### **9. Divers**

Aucun sujet n'est discuté à cette rubrique de l'ordre du jour.

#### **10. Correspondance**

Aucune correspondance n'est déposée à cette rencontre.

#### **11. Prochaine séance**

La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 20 novembre 2019 à Dolbeau-Mistassini.



## 12. Période de questions du public

M. Kevin Bacon du Centre d'amitié autochtone s'adresse conseil d'administration afin de poser la question suivante :

Qu'est-ce que le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean va faire pour offrir des services adaptés à la population autochtone et assumer sa responsabilité populationnelle?

La présidente du conseil d'administration, Mme France Guay, souligne l'importance pour l'établissement d'assurer des services de qualité et de soutien auprès de la population autochtone de la région.

Le conseil d'administration encourage la compétence culturelle dans l'offre de soins et services en lien avec cette clientèle. Une formation sur les Premières Nations aura lieu le 23 octobre prochain, qui s'adressera aux membres du conseil d'administration, aux cadres supérieurs et à certains cadres intermédiaires dont les équipes sont appelées à travailler auprès de cette clientèle.

## 13. Huis clos

### 13.1 Évaluation de la rencontre

Les membres procéderont à l'évaluation de la rencontre de façon électronique, à l'aide de l'outil *Survey Monkey*, afin de permettre une amélioration continue du déroulement des séances; l'analyse de l'évaluation sera réalisée par le comité de gouvernance et d'éthique.

## 14. Levée de la séance

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19 h 40.

ORIGINAL SIGNÉ

---

France Guay  
Présidente du conseil d'administration

---

2019-11-20

Date

ORIGINAL SIGNÉ

---

Gilles Gagnon  
Président-directeur général adjoint et  
secrétaire du conseil d'administration

---

2019-11-20

Date

**Annexes du point 8.6 - Modifications de statut et privilèges ainsi que les départs et les retraites de membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)**

**Annexe 1**

Modifications de statut et privilèges - OMNIS											
Permis	Appel	Nom_MD	Prénom	Statut	Département	Site principal	Autres sites	Privilèges actuels	Ajout	Retrait	Commentaires
13407	Docteur	Auger-Lafond	Michaël	Actif	Médecine générale	Hôpital de Dolbeau-Mistassini	N/A	Urgence, clinique de retour à l'urgence, hospitalisation et santé communautaire (santé et sécurité au travail)	ÉDU		
17685	Docteur	De Moor	Patrick	Actif	Médecine générale	Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière	N/A	Hospitalisation et URFI	Ordonnances spécifiques ASDP (ATL et ATP)		
18682	Docteure	Gill	Louise-Josée	Actif	Médecine générale	Hôpital, CLSC et Centre d'hébergement de Roberval	N/A	Hospitalisation, soins physiques en psychiatrie et trousse médico-légale	CHSLD, réadaptation/URFIG et la gériatrie		
18541	Docteur	Lagacé	Marc-Antoine	Actif	Médecine générale et médecine d'urgence	Hôpital de La Baie	N/A	Urgence et clinique de retour à l'urgence	ÉDU		
18357	Docteur	Lécuyer	Charles-Éric	Actif	Médecine générale	Hôpital de Dolbeau-Mistassini	N/A	Urgence, clinique de retour à l'urgence et hospitalisation	ÉDU et le site de l'Hôpital d'Alma		

**Annexe 2**

Modifications de statut et privilèges - Médecins spécialistes - Dentistes - Pharmaciens												
Permis	Appel	Nom_MD	Prénom	Statut	Département clinique	Service	Site principal	Autres sites	Privilèges antérieurs	Ajout	Retrait	Commentaires
12205	Docteur	Bonenfant	Francis	Actif	Médecine spécialisée	Cardiologie	Hôpital de Chicoutimi	Tous les autres sites du CIUSSS	Angiographie et intervention vasculaire périphérique, cardiologie, échographie cardiaque, échographie cardiaque transthoracique (inclut contraste), hémodynamie, recherche, suivi de cardiostimulateur et défibrillateur		Angiographie et intervention vasculaire périphérique	
17782	Docteur	Hardy St-Pierre	Godefroy	Actif	Chirurgie	Neurochirurgie	Hôpital de Chicoutimi	Tous les autres sites du CIUSSS	Neurochirurgie	Recherche		Accord de la Direction de recherche
16450	Docteur	Racine	Louis-Gabriel	Actif	Imagerie médicale	Angiographie interventionnelle	Hôpital de Chicoutimi	Tous les autres sites du CIUSSS	Échographie, intervention non-vasculaire, mammographie et intervention mammaire, radiologie diagnostique, radiologie d'intervention, résonnance magnétique et télé-médecine	Angioradiologie		

## Annexe 3

### Départs et retraites

Permis	Appel	Nom	Prénom	Statut	Spécialité	Site principal	Site secondaire	Raison du départ	Date du départ
99073	Docteur	Côté	Annie	Actif	Médecine générale	Hôpital de Chicoutimi	N/A	Démission	2 septembre 2019
75383	Docteur	Francis	Denyse	Actif	Médecine générale	Hôpital de La Baie	CLSC du Fjord, CHSLD Bagotville et Saint-Joseph	Départ à la retraite	28 septembre 2019
05021	Docteur	Villiard	Jean-Sébastien	Actif	Médecine générale	Hôpital de Dolbeau-Mistassini	N/A	Démission	1er février 2020
18794	Docteur	Beauregard	Marie-Eve	Actif	Santé communautaire	Chicoutimi	Tous les autres sites du CIUSSS	Démission	19 août 2019

## Annexes du point 8.7 - Nominations de médecins spécialistes, dentistes et pharmaciens

### Annexe 1

Nomination médecins spécialistes, dentistes et pharmaciens - statut et privilèges													
Permis	Appel	Nom	Prénom	Statut	Spécialité	Département clinique/service	Privilèges communs	Privilèges spécifiques	Site principal	Sites secondaires	Date de début	Commentaires	Échéance
13019	Docteur	Boivin-Martel	Marie-Pier	Associé	Médecine dentaire	Chirurgie	Médecine dentaire	Assistance opératoire en chirurgie buccale et maxillo-faciale, soins dentaires sous anesthésie générale et gérodentologie	Hôpital de Chicoutimi	Hôpital de Jonquière	16 juin 2019		8 mai 2021
à venir	Docteur	Chiasson	Antoine	Actif	Hématologie-oncologie	Médecine de laboratoire/hématologie et médecine spécialisée/hématologie	Hématologie laboratoire et clinique, hématologie clinique et oncologie clinique	N/A	Hôpital de Chicoutimi	Tous les autres sites du CIUSSS	1er décembre 2020	* voir le commentaire	8 mai 2021
11711	Docteur	Décarie	Patrick-Olivier	Associé	Radiologie diagnostique	Imagerie médicale	Radiologie diagnostique, échographie et résonance magnétique	Ultrasonographie	Hôpital de Dolbeau-Mistassini	Tous les autres sites du CIUSSS	13 mai 2019		8 mai 2021
15592	Docteur	Ménard	François	Actif	Microbiologie médicale et maladies infectieuses	Médecine de laboratoire et médecine spécialisée	Microbiologie médicale et maladies infectieuses	N/A	Hôpital de Chicoutimi	Tous les autres sites du CIUSSS	19 août 2019		8 mai 2021
* Conditionnel à :													
1) la réussite de toutes les formations et tous les examens requis pour le ou les champs de pratique convoités;													
2) l'obtention du ou des droits de pratique requis et;													
3) le tout avant la date prévue d'entrée en fonction à l'installation pour laquelle la nomination est faite.													
À défaut, la nomination est nulle et réputée ne jamais avoir été faite par le conseil d'administration.													